



**Carghese**  
— CASA CUMUNA —

## Formulaire d'inscription à la cantine – Année scolaire 2026/2027

**Sous réserve des places disponibles.**

Ce document est à envoyer à l'adresse [mairie@cargese.corsica](mailto:mairie@cargese.corsica), dûment complété et **IMPERATIVEMENT** avant le **31 JUILLET 2026**. Il conviendra de composer le 04 95 24 57 10 si la transmission du document par voie électronique est impossible.

### ENFANT – REMPLIR UN DOCUMENT PAR ENFANT

Nom :	Prénom :
Date et lieu de naissance :	Classe :

### PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

Père	Mère
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Profession :	Profession :
Tel :	Tel :
E-mail :	E-mail :

### ADRESSE D'ENVOI DES FACTURES

Nom et prénom :  
Adresse :

### PERIODES ET JOURS D'INSCRIPTION (COCHER LES CASES)

Toutes les périodes scolaires sont à renseigner	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 03 septembre au 16 octobre 2026 inclus				
Du 02 novembre au 18 décembre 2026 inclus				
Du 04 janvier au 12 février 2027 inclus				
Du 01 mars au 09 avril 2027 inclus				
Du 26 avril au 03 juillet 2027 inclus				

### PAIEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Prélèvement automatique : oui  (fournir un IBAN) non

### ALLERGIES

Votre enfant présente-t-il une ou plusieurs allergie(s) alimentaire(s) : Oui  Non   
Si oui, précisez laquelle/lesquelles : .....  
Un PAI (protocole d'accueil individualisé) est-il mis en place ?  Oui  Non  
Dans l'affirmative, merci de nous fournir, obligatoirement, une copie du protocole ainsi qu'une trousse d'urgence comprenant les médicaments nécessaires.

### DIVERS

Repas sans porc :  Oui  Non  
Acceptez-vous d'être contacté(e) :  
Par sms :  Oui  Non / Par e-mail :  Oui  Non

### REGLEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE

**1** - Les inscriptions sont prises en compte pour toute l'année scolaire. Les modifications en cours d'année doivent être exceptionnelles et se faire via un nouveau bulletin d'inscription qui doit nous parvenir au plus tard 15 jours avant la date d'effet de la modification souhaitée. A cet effet, les bulletins sont à retirer à la Mairie ou via notre site Internet [www.cargese.corsica](http://www.cargese.corsica), rubrique mes démarches > école et cantine > la cantine > téléchargements.

**2** - Le paiement se fait soit par **prélèvement bancaire**, soit par **télépaiement**, soit par **chèque**. Le formulaire de mandat de prélèvement SEPA est disponible sur demande à la Mairie. Les chèques sont libellés à l'ordre du Trésor public et adressés au **SGC d'Ajaccio, Immeuble Diamant, 1, Avenue Eugène Macchini, BP 114, 20177 AJACCIO Cedex 1**.

**3** - En cas d'absence de paiement à la date fixée et/ou si l'enfant fait preuve d'une indiscipline grave ou récurrente, la Mairie se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement ce dernier. Il est demandé aux parents d'informer la Mairie en cas d'absence de leur(s) enfant(s). Aucune absence de l'enfant signalée moins d'une semaine avant sa survenue ne donnera lieu à un remboursement.

**Signature(s) du/des parent(s) précédée(s) de la date et de la mention « Lu et approuvé »**